



Cabinet du Maire

01.49.71.82.86

Toute la correspondance devra être adressée à
Monsieur le maire BP 73 en indiquant la référence ci-dessous
Réf. : AT/MA 193-11-2020

Stains, le 5 novembre 2020

À l'attention de
Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75 007 PARIS

Monsieur le Ministre,

L'école républicaine a été particulièrement affectée par la crise sanitaire que nous traversons.

Partout, l'ensemble des pouvoirs publics nationaux ou locaux, ont dû s'adapter, innover et s'organiser différemment, pour assurer la continuité éducative de tous les élèves en dépit de la fermeture des écoles pendant plus de 2 mois.

La tâche fut ardue, de nombreuses difficultés persistent encore aujourd'hui. Pourtant, certains dispositifs, portés par les professionnels de l'éducation - les enseignants, dont je tiens à souligner l'engagement, mais aussi les parents d'élèves et l'ensemble des agents des fonctions publiques - ont permis un réel accompagnement pédagogique des élèves.

Aujourd'hui, nous constatons collectivement les impacts préoccupants du confinement sur la scolarité; à l'accroissement des inégalités économiques et sociales, s'ajoute la crainte d'une explosion de l'échec scolaire.

Si nous avons bien pris connaissance des mesures annoncées le 31 octobre 2019 dans le plan « l'Etat plus fort en Seine-Saint-Denis », la crise sanitaire nous impose d'agir plus vite, plus fort, pour sauver le socle de notre école républicaine en Seine-Saint-Denis.

Sur le temps scolaire, il est impératif de renforcer les Réseaux d'Aide Spécialisées aux Enfants en Difficulté (RASED) mis à mal par les gouvernements précédents ; en effet à Stains, 50% des postes de Maitres E, qui apportait un soutien pédagogique aux élèves, ont été supprimés entre 2007 et 2012 ; aucun de ces postes n'a été recréé alors que les besoins criants n'ont cessé d'augmenter suite au confinement.

En parallèle, après la réussite des vacances apprenantes, il est indispensable de repenser le soutien pédagogique, principalement dans le secteur primaire. Aujourd'hui, il nous faut engager une réflexion sur la mise en place d'un dispositif novateur d'accompagnement scolaire après l'école.

Celui-ci nous paraît indispensable suite à la crise sanitaire. La participation de l'Education nationale à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un tel dispositif est primordiale.

En effet, les représentants locaux de l'Education nationale, dont la connaissance du terrain et l'expertise sont incontestables, sont les plus à même d'accompagner les écoliers vers la réussite.

Le dispositif *Vacances apprenantes*, dans lequel notre ville s'est fortement engagée en est un exemple fort. Son succès se matérialise par des chiffres ; près de 1000 enfants ont participé cet été et lors des vacances de la Toussaint, à ce dispositif sur nos centres de vacances et nos centres de loisirs, grâce à l'engagement des enseignants et des services municipaux.

Cette expérience démontre une nouvelle fois que la réussite des élèves, passe par notre capacité à travailler conjointement et avec tous les acteurs du territoire.

Vous le savez, notre département est déjà confronté à des difficultés persistantes, sur les plans économique et social mais aussi éducatif. Un élève de Seine-Saint-Denis perd en moyenne, une année entière sur l'ensemble de sa scolarité par rapport aux élèves des autres départements. Le turnover important des équipes éducatives, la proportion de jeunes recrues peu expérimentées dans ces équipes sont autant de facteurs qui fragilisent l'école en Seine-Saint-Denis.

Attentifs à vos récentes annonces, pour un accompagnement au plus près des besoins des élèves, en particulier dans les territoires les plus touchés par la crise sanitaire, sachez que je suis prêt à vous rencontrer au plus vite pour échanger ensemble sur nos futures collaborations.

Comptant sur l'assurance de votre soutien, je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous,

Azzedine TAIBI
Maire de Stains
Conseiller départemental
Vice-président de Ptaine Commune



Copie à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis
- Madame la Sous-Préfète de la Seine-Saint-Denis
- Madame la Préfète déléguée pour l'égalité des chances
- Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil
- Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
- Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale